

Arrêté du 9 août 2016 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Bourges
NOR : JUSB1623054A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Martine CHEROUX (LAVIGERIE), secrétaire administrative du 1^{er} grade, en sa qualité de régisseuse titulaire à la cour d'appel de Bourges.

Article 2

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Florence VETOIS, secrétaire administrative du 1^{er} grade, en sa qualité de régisseuse suppléante à la cour d'appel de Bourges.

Article 3

Mme Florence VETOIS, secrétaire administrative du 1^{er} grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée à titre exceptionnel pour une période de 6 mois maximum, régisseuse intérimaire à la cour d'appel de Bourges.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bourges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 9 août 2016.

Par délégation
P/la directrice des services judiciaires
P/le sous-directeur des ressources humaines
des greffes
L'adjoint auprès du sous-directeur des
ressources humaines des greffes,

Claude BRULIN